

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	26 (1918)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Une maison de soldats aveugles [suite et fin]
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-682842">https://doi.org/10.5169/seals-682842</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dus, la tête en bas,achever d'asphyxier, en l'attente de secours plus intelligents, qui, malheureusement, arrivent presque toujours trop tard.

Bien entendu, le procédé est applicable à tous les asphyxiés par cause mécanique, alors même qu'il n'existe point dans la bouche et la trachée de corps étrangers : les électrocutés, les pendus, les ouvriers

ensevelis par les éboulements.... Je me demande même si, dans ce dernier cas, on ne provoquerait pas, en utilisant le procédé de Schäfer, la désobstruction plus rapide des premières voies aériennes, en admettant bien entendu qu'on pût agir assez tôt, et avant que l'asphyxie ait achevé son œuvre.

(*Journal de la Santé.*)

## Une maison de soldats aveugles

(Suite et fin)

Un des ateliers les plus intéressants et les plus récemment fondés est celui qui concerne le polissage des bouchons de cristal. Le travail est très simple ; il consiste à passer sous une meule humide les bouchons bruts jusqu'à ce que leur surface paraisse au toucher parfaitement unie. Non seulement il est bien payé, puisqu'un aveugle peut ainsi gagner jusqu'à 80 cts. l'heure, mais un système de pédales le met à la portée des aveugles manchots qui sont malheureusement nombreux à Reuilly. Il est vraiment admirable de voir ainsi un homme privé de la vue et d'un bras, réussir à gagner sa vie aussi bien qu'un voyant normalement constitué.

Enfin, un atelier de poterie va prochainement s'ouvrir où les aveugles fabriqueront des assiettes au tour. Une importante maison de Montereau se charge d'en employer quelques-uns dès que leur apprentissage sera terminé.

L'aide que peuvent ainsi apporter les industriels en suggérant l'utilisation des aveugles pour certains métiers, en offrant de les prendre à l'essai chez eux, est infiniment précieuse. Ils savent que dans l'industrie moderne où la division du travail est poussée à l'extrême, où rarement un ouvrier fabrique un objet tout entier, l'aveugle peut être un excellent rouage.

Des dispositifs très simples écartent tout risque d'accident ; sa femme, sa fille peuvent être bien souvent appelées aux mêmes besognes ; sans être séparés des siens, l'aveugle profite ainsi du travail d'atelier, plus vivant, mieux payé et qui a le grand avantage de le maintenir en contact avec des hommes, des camarades, ses semblables.

Une grande maison de caoutchouc, à Montargis, emploie ainsi un soldat aveugle originaire des régions envahies, en même temps que sa femme. Son travail consiste à courber les pneus de bicyclette, travail assez dur qui a le mérite, trop rare dans les métiers d'aveugles, d'exiger une certaine dépense de force physique.

En fait, le nombre de métiers que pourront apprendre les soldats aveugles est presque illimité. Les ateliers fondés rue de la Durance forment des menuisiers aveugles ; une maison s'est ouverte à Neuilly pour leur apprendre le maniement de la machine à tricoter. Certaines grandes administrations les utilisent comme téléphonistes. La Chambre syndicale des facteurs de piano les place comme accordeurs dans ses établissements. Pourquoi ne seraient-ils pas employés dans les manufactures de tabac où bien des manipulations pourraient leur être réservées ?

Le soldat devenu aveugle par blessure de guerre a sur l'aveugle-né ou sur l'enfant devenu aveugle une immense supériorité: il a vu; son esprit est plein d'images visuelles, le monde extérieur existe encore pour lui avec ses proportions réelles, il savait un métier, ses mains sont demeurées adroites, il se rappelle! De plus, ces blessés de la guerre sont presque toujours jeunes, bien portants, ardents, d'une intelligence souvent aiguisée par la souffrance et pleins d'une énergie qui se révèle comme une sorte d'héroïsme. A côté de tant de force et de courage, qu'est-ce que l'empêchement de la cécité?

Tout au bout du jardin, à l'ombre des grands marronniers, se dresse un long baraquement en planches grises; on lit sur l'écriteau près de la porte: Ecole de massage des soldats aveugles.

L'idée de former des masseurs aveugles n'est pas nouvelle. Ce qui l'est davantage, peut-être, c'est l'ambition de les former excellents, parfaitement instruits dans leur art, doués d'une culture générale suffisante et capables de remplacer dans les hôpitaux, auprès du public, les masseurs d'occasion dont il doit trop souvent se contenter.

Le métier de masseur est en effet un de ceux que l'aveugle peut exercer dans toute sa perfection. La cécité, en développant la sensibilité tactile, l'adresse, l'attention des doigts, développe en même temps les qualités essentielles du masseur. Quant aux connaissances d'anatomie et de physiologie qui leur sont nécessaires, ils se les assimilent avec une intelligence, une souplesse d'esprit admirables. Il faut voir ces hommes, autrefois comptables, employés de commerce, forgerons, typographes, palper le squelette accroché au mur, reconnaître les différents os, le détail de leur modelé, montrer et nommer le lieu d'insertion des muscles. Ces no-

tions toutes nouvelles leur deviennent bientôt familières. Leur esprit très neuf et très vif aime à s'exercer; ils ont de la joie à apprendre.

Inutile de dire que l'on choisit pour en faire des masseurs ceux que leurs qualités physiques et intellectuelles rendent aptes au métier.

Fondée au mois de mai 1915 par M<sup>me</sup> L. Kahn, l'Ecole a déjà formé une vingtaine de masseurs qui, après dix-huit mois d'études pratiques et théoriques, ont obtenu auprès d'un jury compétent un certificat de capacité à l'exercice de la profession de masseur.

Une fois leur éducation terminée, c'est au public de leur faciliter l'exercice de leur métier. Plus que leurs camarades sortis des ateliers, ils auront besoin qu'on les aide. Quelques-uns commencent à faire de la clientèle; ils y réussissent fort bien; nul doute que sur l'avis favorable des médecins qui les auront vus à l'œuvre l'habitude ne se répande de s'adresser à eux. Pourtant le nombre de concurrents qu'ils trouveront, à Paris surtout, la difficulté que présentent pour eux les déplacements fréquents font que l'on hésite à les laisser s'engager trop nombreux dans cette voie. Ce qui conviendrait mieux à la plupart, ce sont des postes fixes comportant un gain plus modeste peut-être mais assuré. Hôpitaux, cliniques médicales, dispensaires de toute sorte, établissements thermaux, stations balnéaires et de sports d'hiver peuvent leur offrir des situations nombreuses. Encore faut-il leur en procurer l'accès. Les établissements de Vichy et ceux d'Evian ont employé six masseurs aveugles au cours des deux dernières saisons. Il est à souhaiter que cet exemple se généralise.

Mais si l'on cherche une solution plus radicale à ce problème qu'est le placement des masseurs aveugles par blessures

de guerre, on ne peut pas s'empêcher de se demander pourquoi l'Etat ne se chargerait pas de les utiliser soit dans les hôpitaux de l'Assistance publique, soit dans les hôpitaux militaires. Depuis six mois qu'une équipe de douze masseurs masse matin et soir les blessés en traitement au Grand-Palais, le service de santé a pu pleinement apprécier leur travail. Deux d'entre eux ont été attachés à l'Établissement mécano-thérapeutique de la rue Paul-Louis-Courier.

Serait-il vraiment impossible que ces trente ou trente-cinq masseurs, cruellement mutilés, courageusement revenus à la vie, solidement instruits et capables de rendre les plus grands services, trouvent dans les hôpitaux du Service de santé cette situation assurée, privilégiée peut-être, mais à laquelle l'immense sacrifice qu'ils ont fait au pays leur donne comme un droit ? L'Angleterre est de cet avis. En Angleterre, chacun des masseurs aveugles par blessure de guerre est affecté sitôt sa rééducation terminée à l'un des hôpitaux militaires et payé près de trois cents francs par mois. Or, le nombre des masseurs ainsi formés est plus considérable en Angleterre qu'en France. La France voudra-t-elle se montrer moins reconnaissante envers ses glorieux blessés que l'Angleterre ?

Peu de tâches sont aussi passionnantes que la rééducation des soldats aveugles. D'une épave humaine refaire en quelques mois un homme et le rendre à la société. Il peut lui revenir à peine diminué. Tout

dépend de sa volonté. Tout ? Pas absolument. Il dépend de ceux qui l'entourent, des œuvres créées pour lui, des pouvoirs privés et publics d'aider cette volonté à se frayer un nouveau chemin.

Les Maisons de rééducation assurent à tout aveugle l'apprentissage d'un métier. Mais l'effort du pays ne peut s'arrêter là. Ce métier, il faut lui donner la possibilité de l'exercer dans les meilleures conditions possibles. C'est un nouvel effort à faire. Devra-t-on créer pour eux des ateliers spéciaux près desquels ils seraient logés, eux et leur famille, ou bien les introduire dans les ateliers de voyants ? Est-il désirable de les grouper dans les grands centres régionaux, vaut-il mieux au contraire les rendre à leur village ? Comment assurer l'écoulement régulier de leur marchandise s'ils ne peuvent eux-mêmes y pourvoir ? Autant de problèmes techniques et sociaux que leurs « Amis » s'appliquent à résoudre. Ce qu'il faut en tout cas c'est aplanir les difficultés qui, pour eux plus que pour d'autres, obstruent les débuts d'une carrière, organiser leur travail de manière à le rendre véritablement rémunérateur, sans les mettre en tutelle, leur donner ce repos d'esprit auquel ils ont droit après tant de peines endurées, sans phrases enfin et sans aumône, dans le seul sentiment d'une fraternité douloureusement émue, tendre la main à ceux qui marchent dans les ténèbres.

(*De la Revue moderne de médecine et chirurgie.*)

## Quand faut-il appeler le médecin ?

Le Dr Krafft écrit dans *La Source* (n° 2, 1918) :

Le domaine de l'hygiène s'étend non seulement sur les gens en santé, mais aussi sur les malades. Combien d'affections, en effet, qui ne réclament aucun traitement, mais d'autant plus de mesures hygiéniques, combien d'autres, qui bien soignées

à temps, seraient sans importance et qui abandonnées à elles-mêmes deviennent graves. Quand une personne se sent malade, que fait-elle généralement ? Elle commence à se demander ce qu'elle peut bien avoir, elle pose un premier diagnostic elle-même : « Ce n'est qu'un mal de ventre », ou « Mon enfant a mal aux dents », ou